

**DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
*(décret n° 2007- 1470 modifié du 15 octobre 2007)*

Enseignants 1<sup>er</sup> degré public

N.B. Cet imprimé concerne uniquement les enseignants du premier degré public de Moselle et doit être communiqué à l'**IEN** de rattachement pour le **23 février 2018** délai de rigueur

Je, soussigné (NOM et Prénom) : .....

GRADE : .....

ETABLISSEMENT ou SERVICE : .....

.....

.....

demande à bénéficier d'un congé au titre du décret 85-607 du 14 juin 1985 et du décret n° 2007-1470 du 15/10/2007 pour suivre la formation suivante (1) - (2)

- Désignation : .....
- Date exacte de début : .....
- Durée : .....
- Organisme responsable : .....
- Niveau d'études atteint à ce jour : .....

Dans l'hypothèse où ma demande serait retenue, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions règlementaires en ce qui concerne :

- les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation ;
- la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois) ;
- l'obligation de paiement des retenues pour pension.

Adresse en congé : .....

téléphone : .....

A

, le

**Signature précédée de la mention manuscrite**  
**« Lu et approuvé »**

(1) Joindre à la demande la pièce certifiant que la formation est agréée par l'Etat au regard de l'arrêté du 23 juillet 1981 modifié lorsque cette formation n'est pas dispensée par un établissement public de formation ou d'enseignement.

(2) Joindre une lettre de motivation et une attestation sur la nature de la formation (voir note de service)